



- Le concours est ouvert à toute personne intéressée du 1^{er} mai au 30 juin 2021.
- Les dessins seront réalisés sur papier de format A4 (21cm x 29,7 cm).
- Chaque participant est invité à adresser son dessin – EN UN SEUL EXEMPLAIRE, à la **Mairie de Maing, rue Jean Jaurès 59233 MAING**.
- Chaque envoi devra impérativement comporter les éléments suivants :
 - 1 – Le dessin
 - 2 – La fiche de renseignement ci-jointe sur laquelle figureront le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse postale, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone du candidat ainsi que la catégorie dans laquelle il concourt.

Un jury placé sous l'autorité de L'Adjoint à la communication sera constitué et prendra connaissance de l'ensemble des envois.

À l'issue des délibérations, les résultats seront proclamés (aux environs de la mi-juillet 2021) et seront connus les noms des artistes lauréats pour chacune des 3 sections :

x **Artiste débutant : du CP au CM2**

x **Artistes en herbe :**

1. **Collégiens**

2. **Lycéens**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à :

Mairie de Maing, rue Jean Jaurès 59233 MAING
ou par mail à lagazette@maing.fr



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

CATEGORIE D'INSCRIPTION¹ :

- Artiste débutant : du CP au CM2**
- Artistes en herbe – Collégiens**
- Artistes en herbe – Lycéens**

¹ Cocher la case utile